

Rapport P-330 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-330 du 28 octobre 2014 intitulée: «Lutte contre le bruit: revêtement phonoabsorbant aux Eaux-Vives».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal
lors de la séance du 20 janvier 2016)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-330 au Conseil administratif.